

# MX ARENA TROPHEE

## CLAUSES SPECIFIQUES 2018

### 1MC. GENERALITES :

Pour 2018, la ligue Motocycliste Poitou-Charentes met en place le MX ARENA TROPHEE. Le trophée se disputera sur les épreuves de la ligue inscrites au calendrier de ligue 2018 et répondant aux spécificités du trophée.

Les clubs organisant une épreuve MX Aréna Trophée pourront inclure en plus aux choix les catégories mini-cross, 85 espoirs, Loisirs ou Vétérans.

### 2MC. CATEGORIES :

Le MX ARENA TROPHEE est ouvert :

Aux licenciés **NCO nationaux et INTERS**, pilotes âgés de 13 ans minimum au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, selon règlement F.F.M.

**La cylindrée de la machine :**

- 2 temps de 125cc à 500cc et plus
- 4 temps de 250cc à 650cc et plus

### 3MC. INSCRIPTION :

**Comment s'inscrire aux Super Championnats de ligue :**

Les inscriptions se font sur le site [engagesports.com](http://engagesports.com)

**Numéros de course :**

Les numéros de course seront à réserver sur le site [engagesports.com](http://engagesports.com) et valables pour toute la saison 2018. Les pilotes participant aux Championnats de France seront prioritaires pour conserver leur numéro pour participer aux Championnats de ligue. Chaque pilote devra respecter la couleur des plaques et des numéros figurant dans le règlement moto-cross.

**Attention aucune autorisation ne sera accordée de changer de numéro après l'ouverture des Trophée de ligue.**

### 4MC. ENGAGEMENT :

**Comment s'engager aux: MX Aréna trophée**

Les engagements se font sur le site [engagesports.com](http://engagesports.com)

**Les pilotes inscrits à un championnat de ligue complet, 125, MX2 et MX1 seront prioritaires pour être engagés sur le MX Aréna trophée**

Le montant de l'engagement pour chaque épreuve est de **33 €** (21 € pour droit d'engagement et 12 € pour le transpondeur).

Pour les pilotes qui souhaiteraient participer en cours de saison au Championnat de ligue suivre la procédure d'engagement ci-dessus.

**Pour les engagements hors délai** (rappel de la clôture des engagements 15 jours précédant l'épreuve) le montant sera de **50 €** (38 € pour droit d'engagement et 12 € pour le transpondeur).

Tout pilote engagé qui prévient de sa non-participation (par mail auprès du secrétariat de la ligue) avant le jeudi précédant l'épreuve se verra restituer le remboursement de son engagement.

Après le jeudi précédant l'épreuve (**sauf pour raison de santé : dans ce cas fournir obligatoirement au secrétariat de la ligue un certificat médical dans un délai maximum de 24 heures qui suit l'épreuve**) **n'aura aucun remboursement sur son engagement.**

**Rappel :** tout pilote s'étant présenté au secrétariat pour contrôle de licence est considéré comme engagé et il est tenu de participer à l'épreuve, toute supercherie sera sanctionnée par une amende de 75 € et pourra être suivie d'une sanction administrative s'il y a récidive.

Cas particulier pour les pilotes engagés, mais participant à des qualifications de Championnat de France qui ont lieu aux mêmes dates que des épreuves de ligue, l'organisateur devra restituer le chèque d'engagement et le chèque de caution.

Si à la date de clôture des engagements (rappel de la clôture des engagements 15 jours précédant l'épreuve), le nombre de pilotes n'est pas atteint, le Club Organisateur pourra compléter le plateau de son épreuve avec des pilotes hors ligue. Les pilotes hors ligue ne seront pas pris en compte dans le classement du Championnat de Ligue (Mais priorité absolue sera réservée aux pilotes de la ligue Poitou-Charentes).

## **5MC. TECHNIQUE :**

Présentation du livret technique est obligatoire à chaque épreuve et un seul par pilote.

### **Bruit :**

Nouvelle norme du niveau sonore 112 db à 2 mètres maxi (au régime maxi) sera appliquée ou modifiée selon les prescriptions FFM du moment. .

Le niveau sonore sera mesuré à chaque extrémité des tuyaux d'échappement.

### **Equipement :**

**Protection dorsale obligatoire** (Normes : selon règlement FFM). voir le règlement général.

**Dimension du guidon :** entre 600 et 850 mm ; embouts protégés.

**Chaque pilote devra être muni d'un EXTINCTEUR ABC 2 KILOS minimum.**

### **Environnement :**

Dans le parc coureur, l'utilisation d'un tapis environnementale ou d'un autre système efficace pour faire votre mécanique est obligatoire.

Les dimensions minimums sont de : 2 mètres x 1 mètre et devront être en matière absorbante (mini 3L/M2) et ne laisser passer aucun liquide.

## **6MC. EPREUVE :**

A partir de 2018, les épreuves du MX aréna trophée, se dérouleront dans les conditions définies ci-après :

### **Déroulement :**

**Pour la première épreuve, les groupes seront tirés au sort, pour les épreuves suivantes les groupes seront désignés en fonction du classement provisoire du MX Aréna trophée.**

Le nombre de groupe dépendra du nombre d'engagés (maximum 5 groupes).

**Les essais se dérouleront de la façon suivante :**

- 5 minutes d'essai libre
- 8 minutes d'essai chrono

Les séances d'essai libre et chrono pourront se faire sans coupure.

### **Course :**

Chaque groupe disputera 2 manches de 10 mn + 1T

A l'issue des 2 manches **les 4 ou 5 premiers** (selon nombre de groupe et capacité circuit) seront qualifiés pour la Finale A.

Les 4 et 5 suivant en finale B et ainsi de suite pour que tous pilotes face 3 manches.

Les finales se disputeront sur 10 mn + 1T

La finale A se disputera sur 12 mn + 1T, ou pourra se disputer à l'américaine.

## **7MC. CLASSEMENTS :**

Pour chaque manche de classement plus la finale A, les points seront attribués suivant le barème défini Article 8 (Clauses Générales).

1 <sup>er</sup> ..... 25pts	6 <sup>ème</sup> ..... 15pts	11 <sup>ème</sup> ..... 10pts	16 <sup>ème</sup> ..... 5pts
2 <sup>ème</sup> ..... 22pts	7 <sup>ème</sup> ..... 14pts	12 <sup>ème</sup> ..... 9pts	17 <sup>ème</sup> ..... 4pts
3 <sup>ème</sup> ..... 20pts	8 <sup>ème</sup> ..... 13pts	13 <sup>ème</sup> ..... 8pts	18 <sup>ème</sup> ..... 3pts
4 <sup>ème</sup> ..... 18pts	9 <sup>ème</sup> ..... 12pts	14 <sup>ème</sup> ..... 7pts	19 <sup>ème</sup> ..... 2pts
5 <sup>ème</sup> ..... 16pts	10 <sup>ème</sup> ..... 11pts	15 <sup>ème</sup> ..... 6pts	20 <sup>ème</sup> ..... 1pt

### **Ne sera pas classé le pilote qui :**

- N'a pas franchi la ligne d'arrivée dans les 5 min qui suivent l'arrivée du vainqueur.
- N'a pas accompli les 75 % de la manche.

## **8MC. PRIX :**

L'organisateur devra prévoir des récompenses au moins pour les 5 premiers de la finale A ainsi que le **meilleur junior (- de 17 ans à la première épreuve)**.

La présence des pilotes à la remise des prix est obligatoire, la récompense ne pourra être récupérée en aucun cas par une autre personne.

En fin d'année, le Champion et le Vice-Champion ainsi que le meilleur junior se verront remettre un trophée, lors de la remise des prix.

## **9MC. SPONSORING :**

Dans le but de promouvoir les Championnats, la Ligue se réserve le droit d'imposer ses partenaires sur la moto ou l'équipement.